

LES ARRETES SECHERESSE EN COURS SUR LE TERRITOIRE :

07-2022-06-13-00004 du 13 juin 2022

Les niveaux de restriction

- **ALERTE RENFORCEEE** pour toutes les ressources du bassin du Doux
- **ALERTE** pour toutes les ressources du bassin de l'Eyrieux

LES RESTRICTIONS EN VIGUEUR pour les particuliers, les collectivités & ASA à usages domestiques :

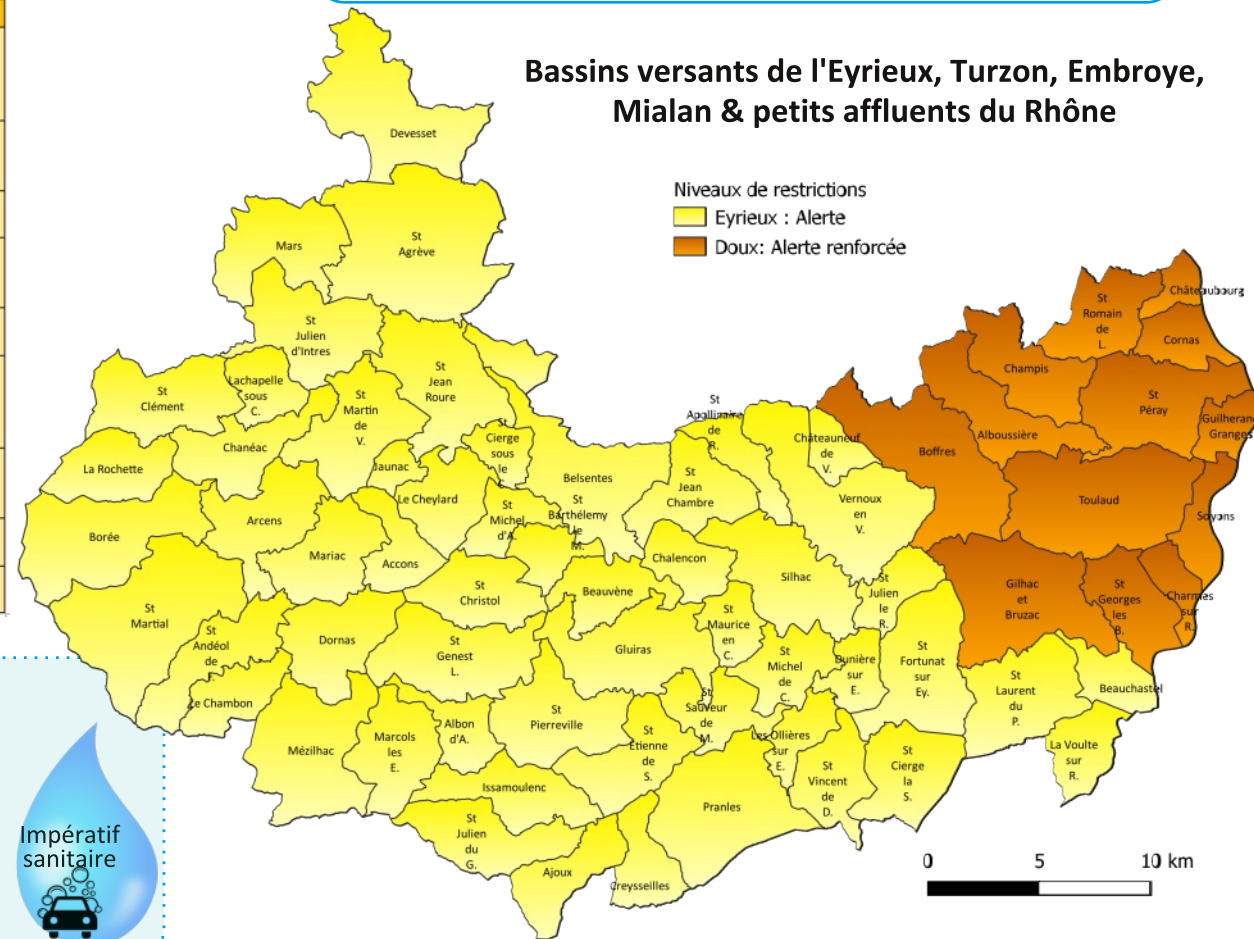
Usages	ALERTE	ALERTE RENFORCEEE
Pelouses, ronds-points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément	Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis	INTERDIT sauf arbres/arbustes plantés en pleine terre depuis moins de 2 ans de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis
Jardins potagers	Autorisé	Si hors canaux et béalières , autorisé de 19h à 22h les mercredis, vendredis, dimanches
Espaces sportifs	Autorisé de 20h à 9h les lundis, mercredis et vendredis	Autorisé de 19h à 22h les lundis et jeudis
Piscines	INTERDIT sauf 1 ^{er} remplissage des piscines neuves et remplissage complémentaire autorisé de 20h à 9h	INTERDIT et remplissage complémentaire autorisé de 22h à 6h
Lavage des voiries	INTERDIT sauf impératifs sanitaires et balayuses automatiques	INTERDIT sauf impératifs sanitaires et balayuses automatiques
Lavage des voitures	INTERDIT sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau ou les véhicules ayant une obligation réglementaire	INTERDIT sauf dans les stations de lavages professionnelles recyclant l'eau et pour les véhicules ayant une obligation réglementaire
Canaux (agrément, moulin), plans d'eau, béalières...	INTERDIT s'il n'y a pas de règlement d'eau approuvé par le préfet	INTERDIT
Fontaines publiques à circuit ouvert	INTERDIT	INTERDIT
Test de capacité des hydrants et points d'eau incendie	INTERDIT	INTERDIT

Ressources en eau concernées

- Le réseau d'eau potable
- Les sources, forages, captages
- Les rivières, les ruisseaux et leurs affluents
- Les retenues sur cours d'eau, en dérivation de cours d'eau ou alimentés par une source, forage...

Ne sont pas concernés : les stockages d'eau de pluie, les retenues collinaires avec déconnexion estivale.

Bassins versants de l'Eyrieux, Turzon, Embroye, Mialan & petits affluents du Rhône



ADOPTER LES BONS GESTES

